



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179600

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2025

ÉDITÉ LE

12/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2017

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 24/07/2023

Capital : 20 000

Raison sociale : MGR BH26

60 RUE DE LA BONGARDE

92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Téléphone : 06 17 32 55 70

Fax : 00

Portable : 06 17 32 55 70

Siret : 832 380 844 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 215563200101

Site Internet :

E-mail : firstenergie.adm@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE LUN2201523

Responsabilité légale :

BENAROCH ALAIN PRÉSIDENT / DADOUN MICKAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE LUN2201523

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	30/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	28/11/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/11/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.